

17 novembre 2018

BaloiseDirect véhicules à moteur

Renseignement sur les primes

Renseignement sur les primes	D1-009.276.506
Début du contrat	17.11.2018
Conditions contractuelles	2018 A
Plaque de contrôle	VD
Véhicule assuré	JEEP Grand Cherokee 3.0 CRD Limited Automatic
Mode de paiement	Annuel
Monnaie	Tous les montants sont indiqués en francs suisses.

Ce renseignement sur les primes n'engage aucune des deux parties. Le contrat entre en vigueur lorsque la Bâloise Assurance SA établit le contrat d'assurance, après examen de vos données.

Ce renseignement sur les primes a été [sauvegardé](#) pour vous.

Aperçu de primes

Véhicule assuré	Montant
Prime annuelle JEEP Grand Cherokee 3.0 CRD Limited Automatic	1'866.70
Prime de base pour tous les véhicules	1'866.70
Droit de timbre	89.50
Contribution à la prévention des accidents	5.30
Contribution circulation routière	4.20
Prime annuelle, y compris les taxes	1'965.70



112535461118

JEEP, Grand Cherokee 3.0 CRD Limited Automatic, VD

Genre de véhicule	Voiture de tourisme
1 ^{ère} mise en circulation	01.06.2006
Prix de catalogue (incl. TVA)	71'550.00
Equipements complémentaires (incl. TVA)	7'155.00

Détails sur les prestations et primes

Responsabilité civile	Prestation	Prime
Degré de prime 0 / 30%		
Franchise: sans		
Augmentation de la franchise pour jeunes conducteurs: 1'000		
Somme d'assurance	100'000'000	
Protection du bonus	assuré	
Prime annuelle Responsabilité civile		669.60

Casco collision	Prestation	Prime
Degré de prime 0 / 30%		
Franchise: 500		
Réduction de la franchise entreprise partenaire: 300		
Protection du bonus	assuré	
Indemnisation	Valeur vénale majorée	
Prime annuelle Casco collision		545.40

Casco partielle	Prestation	Prime
Franchise: sans		
Indemnisation	Valeur vénale majorée	
Prime annuelle Casco partielle		317.00



112535461118

Couvertures complémentaires	Prestation	Prime
Domage de stationnement	pas assuré	
Phares	assuré	
Effets personnels emportés	2'000	
Assistance	assuré	
Module de sécurité Propres dommages	assuré	
Module de sécurité Sans Souci		
Faute grave	assuré	
Dommages aux vêtements et nettoyage du véhicule	5'000	
Frais de remplacement de clefs et de changement de serrures	5'000	
Soutien psychologique	1'500	
Cours de perfectionnement à la conduite / leçons de conduite	500	
Prime annuelle Couvertures complémentaires		257.00

Accident occupants	Prestation	Prime
Pour conducteur et passagers par personne		
Capital décès	10'000	
Bénéficiaire en cas de décès du preneur d'assurance: Les héritiers légaux		
Capital d'intégrité	200'000	
Indemnité journalière	20	
dès le 1 ^{er} jour		
Indemnité journalière d'hospitalisation	pas assuré	
Traitement médical	assuré	
Prime annuelle Accident occupants		77.70

